



Rapport d'Orientation du Comité Ethique 2020-2021

La période de crise sanitaire que toutes les institutions traversent questionne, fragilise, mobilise, perturbe les modes d'organisations et les types de prises en charges des personnes accompagnées.

Parce que la dimension participative de la réflexion éthique constitue le fondement de tout accompagnement, il est essentiel en posture de Direction d'accorder une place prépondérante à la démarche éthique.

Parce que « *la réflexion éthique permet de prendre des décisions les plus justes possibles. Elle aide les professionnels à analyser et à clarifier la complexité d'une situation au regard des systèmes de valeur de chacun, aussi bien en amont de la prise de décision que lors de l'évaluation à posteriori de la situation* ». (ANESM-HAS).

Parce que la réflexion éthique donne du sens à l'action. Dans nos périodes de mutation, de perturbation, défendre au sein de nos institutions les espaces de réflexion éthique relève de nos responsabilités de Directeur, Directrice de services, d'établissement, de pôle.

Convaincu que le bien être des équipes passe par un soutien inébranlable de leur direction en matière d'accompagnement éthique, créer et formaliser des espaces collectifs de réflexion et d'échanges au sein des institutions participe à la dimension du care des personnes accompagnées. Cette démarche ne va pas de soi dans toutes les institutions, en dépit du bon sens, et sa mise en pratique reste à défendre pour l'harmonisation des bonnes pratiques dans l'intérêt des personnes accompagnées et des équipes, intégrée à la bonne gestion des ESMS. Questionner les contraintes, les principes de réalité, liées à un contexte de crise, et questionner les conséquences des risques, interroger l'évolution de nos modes d'organisation, pour favoriser le sens premier de notre mission., le bien être des personnes. Qu'est-ce qui est préférable pour les personnes accompagnées dans les périodes de changement ? Quelles organisations institutionnelles sont les plus propices à l'épanouissement et au bien être des personnes accompagnées ?

Comment déployer des espaces de décroisement et de transversalité quand une période de crise comme une crise sanitaire amène les établissements et services à plus de cloisonnement ? Créer des espaces de solidarité est-il d'actualité ? Comment rendre visible l'invisible dans cette période qui fragilise, déstabilise ? Quelle éthique conséquente pour favoriser l'éthique du care ? Quelle éthique de la discussion pour mener à des compromis acceptables pour tous ?

Le comité Ethique n'échappe pas à cette nécessaire adaptation des modes de communication et dans une volonté de poursuivre notre mission, c'est avec une dynamique collégiale et en référence au projet associatif que nous poursuivons nos axes de réflexion.

Le 1.12.2020
Le Comité Ethique